

■ Fonds communs de placement

Qu'est-ce qu'un fonds commun de placement?

Les fonds communs de placement, y compris les fonds du marché monétaire, sont des portefeuilles de titres professionnellement gérés qui regroupent des actifs de particuliers et d'organisations qui investissent dans un objectif commun, comme un revenu à court terme ou une croissance à long terme.

Comment sommes-nous payés pour nos services?

Achat et vente :

Lorsque vous achetez des parts d'un fonds commun de placement offert par Edward Jones, il n'y a pas de commission initiale ni de calendrier de rachat associé à votre date de souscription initiale.

Fonds communs de placement dans les comptes de courtage :

Aucuns frais ne sont imputés par le courtier pour l'achat ou la vente de parts de fonds communs de placement détenues exclusivement dans des comptes de courtage (série A pour les sociétés de courtage de plein exercice). Le courtier reçoit une partie des frais de gestion de la société de fonds (voir la rubrique Commission de suivi).

Fonds communs de placement dans des comptes tarifés :

Aucune commission de suivi et aucuns frais de service ne sont versés au courtier pour les parts de fonds communs de placement détenus exclusivement dans des comptes à honoraires (série F). La maison de courtage impute directement les frais de compte aux investisseurs pour les conseils et services fournis.

Détention

Le ratio des frais de gestion (RFG) est exprimé sous forme de pourcentage des actifs moyens nets du fonds. Les RFG couvrent la gestion professionnelle du fonds, les frais d'exploitation et, en fonction de la série du fonds, rémunèrent Edward Jones sous la forme d'une commission de suivi ou de frais de service. Vous ne payez pas les RFG directement, mais ils réduisent le rendement du fonds. À titre d'exemple, des RFG de 2 % équivalent à 20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investis.

Le ratio de frais d'opération (RFO) est le coût des opérations sur titres quotidiennes qui sont effectuées au sein du fonds commun de placement et il varie en fonction des activités de négociation. Le RFO correspond à la part de ces dépenses dans la valeur liquidative du fonds.

Le RFG et le RFO sont compris dans la valeur liquidative du fonds et ont tous deux une incidence sur le rendement du fonds. Pour comprendre les coûts associés à un fonds, nous vous recommandons de lire le prospectus du fonds ou l'aperçu du fonds.

Commissions de suivi

Les sociétés de fonds communs de placement versent une partie de leurs frais de gestion au courtier qui gère votre portefeuille sous forme de commission de suivi. Cette commission est versée tant que vous détenez les titres du fonds pour les services et les conseils offerts par votre conseiller financier et sa société.

Comment votre conseiller est-il rémunéré?

Votre conseiller reçoit une partie des frais de service continus versés par la société du fonds à Edward Jones. Nos revenus modifient la rentabilité globale d'Edward Jones et, en conséquence, peuvent influencer sur les primes de succursale que votre conseiller reçoit.

* Les options de souscription assorties de frais d'acquisition reportés et de frais réduits ne sont pas offertes par Edward Jones.